

La Gazette de Caderonne

Numéro 12

12 avril 2001

Bimensuel

Dans ce numéro

Rédactrice Céline JALLAIS

p.1 l'Edito par Bruno Lang
p.2 Vie Associative
AG dans le rétroviseur
P.2 Nouvelles du Front :
Permis de Construire
p.3 Nouvelles du Front (suite)
Coopérative en création

p.3 Le coin des fournisseurs
boissons artisanales
p.4 Haute-Vallée haute en couleur
p.4 Eaux vives
Aude sportive
p.4 En bref
Dans les Brumes de l'Aude

Companhs de Caderonne présente : *Le village est un monde*

Cabaret/Contes avec Alan ROUCH & Jean-Jacques DELPOUX

Samedi 21 avril 2001 - 20h00 - Restaurant des deux Musées - Espéraza

Jeudi 26 avril 2001 à 19h00

Réunion des Companhs parisiens - POLITIS -

2, impasse Delaunay - 75011 PARIS - Métro Charonne

Editorial

par Bruno LANG

Construire une activité économique solidaire ou à finalité humaine, suivant l'expression utilisée depuis quelques mois dans nos colonnes, implique une rigueur et des difficultés insoupçonnées par un certain nombre de nos partenaires et par les intervenants du secteur.

Nous sommes au centre d'un système où il faut prendre en compte des intérêts contradictoires à tout moment. Nous avons mis en place en amont un système éthique d'investissement prenant en compte les intérêts divergents de nos investisseurs, de l'Etat et des banques. Mais en réglant cette question, nous n'avons fait qu'apercevoir le haut de l'iceberg.

Notre mode de fonctionnement se pose aujourd'hui dans tous les actes que nous établissons. Nous travaillons avec des consultants, des artistes et des prestataires qui doivent prendre en compte leur réalité économique tout en ayant une approche différenciée vis à vis de notre dossier.

Nos fournisseurs doivent réfléchir sur les problèmes d'approvisionnement et de livraison pour être concurrentiels avec la distribution traditionnelle et pour que

nous offrions à notre clientèle des produits accessibles au plus grand nombre.

Pour la rénovation du bâtiment les mêmes questions existent afin de travailler avec des entreprises du territoire et avec des matériaux écologiques fournis par des fabricants artisanaux. Je vous laisse imaginer les réflexions sur l'équipement du centre.

La politique salariale est du même acabit. Respecter les personnes dans leur travail avec une rémunération acceptable tout en préservant l'avenir, n'est pas toujours une tâche aisée.

Ces points et bien d'autres sont notre lot quotidien et l'équipe bénévole et permanente y répond au mieux, cas par cas devant le manque de référence. Les réponses sont conçues avec la volonté de développer l'avenir et ne pas risquer un endettement trop élevé à l'ouverture.

Les rencontres «Nouveaux Territoires Solidaires» doivent nous permettre de confronter des expériences et créer des inter-réseaux afin d'écouter les solutions que d'autres, ailleurs, ont déjà apportées.

Companhs de Caderonne
Domaine de Caderonne
11260 Espéraza – France

Tél. : 04 68 74 73 66
Fax : 04 68 74 73 67

E.mail : compahns@caderonne.com

Vie associative

AG dans le rétroviseur

Le 26 février se tenait à Paris l'Assemblée Générale 2000 de l'association *Companhs de Caderonne*. Etaient présents : Patricia BAUD, Michèle DESSENNE, Rosine LANG, Rita de MEDICI, Jean-Pierre BEAUVAIS, Alain BELLET, Renaud CAZALIS, Bruno LANG, Laurent PASTEUR, Gérald RYSER, Gilbert SUSSMANN, ainsi que la SA Politis représentée par Jean-Pierre BEAUVAIS. Etaient excusés, après réunion préparatoire à Espéaza, Djamil BOULMERKA-BOIS, Mireille CERBONI, Françoise SPIANDORE, José ALLOSA, Denis CHABANEL. Etaient excusés, Martine LANSALOT, Bruno COLIN, Pierre-Etienne FOURNIER, Didier MINOT, Henri PASTEUR, Olivier PASTEUR, Roland REMER, Patrick SOUBRA.

Après lecture des rapports moral, financier et d'activité et présentation des échéances financières ont été présentées, les discussions ont portées sur la création de la Coopérative et sur le pré-programme d'activités culturelles 2001 qui fait l'objet, alors, d'une validation.

A la suite des questions diverses, les résolutions ci-après ont été mises aux voix.

1^{ère} résolution : Le rapport moral et le rapport d'activité présentés sont adoptés.

2^{ème} résolution : Les associés, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2000, les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par le Président et le directeur et donnent à ceux-ci quitus de leur gestion.

3^{ème} résolution : L'assemblée donne tous pouvoirs au Président pour permettre à l'association d'initier la création de la Coopérative et d'y prendre une participation.

4^{ème} résolution : L'assemblée donne tous pouvoirs au Président pour permettre à l'association de signer un bail à construction avec la SCI et d'y prendre une participation.

5^{ème} résolution : Il est décidé l'achat d'un véhicule Renault Espace en crédit-bail pour la somme de 30 000F (soit 3000F/mois sur 10 mois).

6^{ème} résolution : Une licence d'entrepreneur de spectacles sera demandée au nom de l'Association.

7^{ème} résolution : L'assemblée donne tous pouvoirs au Président pour permettre à l'association d'ouvrir une souscription pour la constitution du fond associatif.

8^{ème} résolution : Il est mis en place un conseil de surveillance sous la coordination de Gérald RYSER, retraité et Gilbert SUSSMANN, conseiller financier.

9^{ème} résolution : Bruno LANG est confirmé dans ses fonctions de directeur.

Après adoption à l'unanimité de ces résolutions, l'assemblée a procédé à l'élection du Conseil d'Administration dont la composition vous a été présentée dans la gazette n° 10.

Le compte-rendu complet de l'Assemblée Générale est disponible sur simple demande

Nouvelles du Front

Permis de Construire

Ca y est, c'est fait ! Le permis de construire a été déposé ! Y'a plus qu'à...

D'ores et déjà, le bureau d'architecture les Céphéides monte le dossier d'appel d'offres ; il partira en consultation au mois de mai.

Si l'instruction du Permis de Construire nécessite trois à quatre mois, nous pouvons cependant lancer les dossiers de subvention dès réception du récépissé de son dépôt.

Là encore, il nous faut avant tout, et dès aujourd'hui, finaliser la contractualisation entreprise : il s'agit là de

concrétiser la 1^{ère} tranche de la capitalisation de la Coopérative et de signer le bail à construction.

De tous ces éléments, dépend le début des travaux que nous programmons pour le mois de septembre 2001. Le chantier durera environ dix mois, ce qui nous permet d'envisager l'ouverture du site à l'été 2002. Le compte à rebours est lancé...

Nota Bene : les plans sur lesquels repose la demande de permis de construire sont consultables au Domaine. N'hésitez pas à venir vous familiariser, sur papier, avec le futur visage du lieu !

Nouvelles du Front (suite...)

Coopérative en création

La SA Coopérative de Caderonne est en cours de constitution. La Société qui gèrera le pan concurrentiel de notre activité (Hôtellerie-Restauration) doit mobiliser sur les 15 prochains mois **un capital de 137 250 €** soit 900 KF. Pour le générer, nous mettons en vente 915 actions de **150 €** chacune, soit 983,93 F.

Les besoins immédiats pour engager, de fait, la création de la Coopérative sont de **127 actions** soit **19 050 €** ou **125 000 F**. Dans les six prochains mois, 373 actions supplémentaires devront être vendues dont 200 font déjà l'objet d'une promesse d'achat.

Pour les 415 actions restantes, un travail spécifique sera mené avec le réseau des SCOP auprès d'entreprises membres, sur la base 20 à 30 actions chacune.

Le Capital de départ a pour vocation de couvrir l'investissement de rénovation du bâtiment. Il est donc bloqué jusqu'au début des travaux. Par ailleurs, les frais de fonctionnement sont et seront pris en charge par l'association.

Tout cela garantit un remboursement intégral des actionnaires en cas de non finalisation du dossier.

La rémunération des actions sera effective dès la fin de la 2^{ème} année d'exploitation du site, sur la base d'un taux d'épargne valorisé d'environ 4,5%.

La Coopérative constituera parallèlement des réserves indivisibles afin de pouvoir racheter dans les meilleurs délais les actions de ceux qui souhaiteraient se retirer. Toutes ces informations pratiques évoquées, l'urgence demeure, rappelons-le, dans la vente des 127 premières actions nécessaire à la naissance de la coopérative. 50 d'entre elles sont déjà acquises et les contacts se multiplient auprès d'actionnaires potentiels sur Montpellier, Toulouse et la Haute-Vallée de l'Aude. Toutes les personnes qui seraient tentées, elles aussi, par un tel placement éthique dans une société à visage humain sont bien entendu invitées à nous contacter. Nous leur indiquerons la marche à suivre.

Le coin des Fournisseurs

Brassin artisanal

Qui eût dit que les Pyrénées Orientales abritaient une brasserie artisanale ? De quoi rendre baba tous ceux qui croient encore que seuls les Alsaciens et les Flamands sont détenteurs du diplôme de brasseur. Dans le Roussillon, la Bière rime avec les Albères. Là, la tradition ne date pas d'hier. En Catalogne, sur le site de Géno, des archéologues et des scientifiques de l'Université de Barcelone ont recueillis des résidus au fond d'une poterie en terre cuite, avec lesquels ils ont réussi à élaborer une bière de l'Âge de Bronze ! Ce brassin exceptionnel était composé d'orge, de blé et de plantes aromatiques, probablement celles que l'on trouve dans nos garrigues. Dans la Gaule narbonaise, le Roussillon était peuplé par deux tribus, les Cératans et les Sardons pour lesquels la bière cervoise était la boisson nationale dédiée à Sylvanus, divinité de la récolte. Et puis, peu à peu, le vin a pris le dessus...

La dernière brasserie de la région, « La Grande Brasserie du Roussillon », a cessé son activité à la fin des années 30. C'est pour renouer avec cette ancienne

tradition brassicole que la Brasserie artisanale des Albères, entreprise familiale, créée aujourd'hui à Argelès-sur-mer, une sélection de bières du pays et élabore ses propres recettes. Sous la marque « Cap d'Ona », elle propose des bières spéciales de haute fermentation (à consommer avec modération, bien sûr) : la Blanche des Garrigues, mélange de malt d'orge et de blé aromatisé au houblon et au romarin ; la Blonde des Albères, alliant différents malts d'orge pâle et aromatisée au miel des Albères ; l'Ambrée du Cap, obtenue à partir de purs malts d'orge grillés et la Spéciale Côte Vermeille dont le secret réside dans son aromatisation au Banyuls...

Les heureux participants à la soirée contes que nous organisons le 21 avril à Espérazza pourront à loisir goûter à ces petites raretés de la région ; la brasserie artisanale des Albères sera notre fournisseur pour l'occasion et, pourquoi pas, pour d'autres manifestations...

Haute Vallée haute en couleurs

Bobines cinéphiles

Le Ciné-club de Quillan diffuse des petits bijoux du 7^{ème} Art qui sont parfois passés inaperçus lors de leur sortie en salle. Ce mois-ci, vous pourrez (re)découvrir :

CAPITAINE D'AVRIL DE MARIA DE MEDEIROS.

Lundi 30 avril -Le Familia - Quillan

Dans la nuit du 24 au 25 avril 1974, le Portugal bascule vers la démocratie... Maria de Medeiros réalisatrice et actrice, évoque, dans son premier long métrage derrière la caméra, la révolution des oeilletons avec justesse et modestie. Elle laisse transparaître toute la sincérité et l'émotion de ce chambardement « en douceur » qui a sorti le Portugal d'un archaïsme vieux de plusieurs décennies.

Infos : Michèle POTEL, tél : 04 68 20 14 77

La Tordue en concert !

Jeunes gens à vos portes-monnaie ! L'**Astronaute**, café-musique agitateur des murs Carcassonnais, accueille le **samedi 5 mai à 21h30 La Tordue ! Certes, le périmètre de la Haute-Vallée est dépassé, mais ça vaut le détour ! 04 68 71 58 38**

Conférence Archi Bio

L'agriculture n'a pas le monopole du Bio ! Vendredi 20 avril à 20h30, **André GILON**, architecte-géobiologue donnera à Limoux une conférence au cours de laquelle il expliquera comment construire ou rénover un bâtiment pour y vivre confortablement et en bonne santé ; comment définir les contours de « l'habitat microcosme » parfaitement inscrit dans « le macrocosme environnemental ».

Conférence organisée par l'association Bio-Coop. FLOREAL, le 20 avril à 20h30 - la salle Louis Coste à Limoux.

Eaux vives

Aude sportive

Avis aux amateurs de sensations fortes, avec le printemps, **Pyrène** reprend du service. L'association basée à Axat propose diverses activités qui vous feront vivre l'Aude autrement que du haut des routes goudronnées. Au Programme :

ACTIVITES	Juillet/Août 1 à 5 pers.	Hors-saison	
		Week-end	Semaine
RAFTING 2 heures ½ journée	170 F 230 F	140 F 200 F	100 F
HYDRO ½ journée	200 F	170 F	130 F
HOT-DOG ½ journée	200 F	170 F	130 F
CANYONING ½ journée journée	190 F 290 F	160 F 260 F	120 F 220 F
ESCALADE ½ journée	180 F	150 F	100 F

Pour les groupes constitués, l'association délivre des devis sur simple demande. Elle leur propose, notamment, une formule stage (perfectionnement, multi-activités, Canigou, Espagne...) ou encore l'organisation de courses d'orientation.

Les enfants ne sont en reste : ils peuvent, eux aussi, pratiquer le rafting et l'escalade

Infos et réservation auprès de Pyrène - Tél : 04 68 20 52 76

NB : Pyrène est l'une des associations de la Haute-Vallée avec qui nous travaillerons à l'avenir.

En bref

Dans les Brumes de L'Aude...

...tel est le titre de la nouvelle d'Alain BELLET qui sera sous peu éditée par l'association. Quelques privilégiés ont déjà pu se plonger dans l'intrigue qui se joue entre Charonne et Caderonne, où se rencontrent des personnages historiques des rives de l'Aude et quelques-uns de leurs héritiers de sang ou d'esprit... Laissons le mystère planer sur la quête qui tisse le récit... Vous la découvrirez très bientôt !

Pour info, le livre devrait faire l'objet d'un lancement officiel en juin.

La Gazette de Caderonne bulletin bi-mensuel d'information interne / externe de l'Association **Companhs de Caderonne**
- Domaine de Caderonne - 11260 ESPERAZA - tel : 04 68 74 73 66 - fax : 04 68 74 73 67 - e.mail : companhs@caderonne.com -
Rédaction : Céline JALLAIS et Bruno LANG en liaison avec l'ensemble des Companhs - Imprimé et diffusé par nos soins. Avril 01